



## Attestation RT 2012 en fin de chantier

-----  
Par JANO

Bonjour,

Nous avons acheté un appartements en VEFA et normalement avec les normes RT 2012.

Nous y habitons depuis 2 ans et je m'interroge si l'immeuble est bien aux normes RT 2012.

Comment et par quelle procédure pouvons avoir la certitude que notre copro est bien en RT 2012 ?

Exemple : Notre copro est normalement PMR, mais le seuil de l'entrée principale est > 3 cm et donc à priori hors "normes" vs l'accès PMR

REM : Le promoteur est en liquidation judiciaire

Merci de vos retours

-----  
Par Al Bundy

Bonjour,

Vous pouvez commencer par consulter le dossier de permis de construire, notamment les attestations RT 2012 au dépôt du permis et à l'achèvement des travaux.